La section de Montréal a rencontré le seul député NPD du Québec, Alexandre Boulerice, dans le cadre de notre stratégie nationale de la défense des intérêts

La section de Montréal, en compagnie de la vice-présidente, Micheline Jolicoeur, ont rencontré, M. Alexandre Boulerice, député NPD de la circonscription de Rosemont-La-Petite-Patrie en présence de son attaché politique, M. François Stuart.

Une fois que nous avons parcouru ensemble les principaux points et priorités de la mission de Retraités Fédéraux, nous nous sommes ensuite concentrés sur d'autres sujets d'intérêts pour nos membres comme ceux de la consultation en vue de l'élaboration d'une loi sur les soins de longue durée, de l'assurance-médicaments nationale, sur le nouveau programme canadien de soins dentaires, sur la crise du logement pour les aînés, sur les consultations fédérales relatif à la préparation du budget 2024.

Nous avons constaté en échangeant ouvertement avec le député Alexandre Boulerice qu'il est manifestement engagé envers le bien-être de ses concitoyens et qu'il déploie des efforts notables pour comprendre les préoccupations de ses commettants et pour intervenir en conséquence. D'autant plus que sur plusieurs plans, nos actions, nos interventions correspondent tout à fait dans certains dossiers, autant sur le plan éthique que sur le plan des valeurs que nous partageons.

Une discussion plus élaborée s'est engagée à propos du régime du régime canadien de soins dentaires pour tous les Canadiens ainsi que sa mise en œuvre progressive. La position officielle du NPD vise à offrir une couverture dentaire aux familles non assurées qui gagnent moins de 90 000 $. Le plan suggéré permettrait aux ménages d'économiser au moins 1 200 $ par année.

À propos du régime d'assurance-médicaments, la fin de session parlementaire de décembre 2023 n'a pas permis de conclure à ce jour une entente nationale. Il appert que les libéraux laisseraient la porte ouverte à un système mixte public privé dans lequel l'industrie pharmaceutique continuerait à assurer une présence active, ce qui est différent de la position du NPD. Les travaux de la Chambre des Communes reprendraient au 1er mars 2024.

En terminant, nous poursuivons nos relances annuelles auprès de plusieurs autres députés fédéraux du grand territoire de la section de Montréal. Votre section vous tiendra au courant des prochaines rencontres que nous aurons dans les prochaines semaines.